La démocratie en question

Churchill : “La démocratie est le pire des régimes à l’exception de tous les autres”

I) La difficulté à définir la démocratie

Pas de modèle unique, d’idéal-type, de régime achevé. On observe une multiplicité de régimes concrets : démocratie directe (Suisse) et indirecte (représentative) ; monarchie parlementaire et République etc. Il y a une relative indétermination dans l’idée de démocratie. Elle n’est pas un régime achevé, elle expérimente, se cherche, à travers bien des épreuves. L’inacomplissement du projet vient de tensions internes à la démocratie.

Le minimum, ce qu’elle n’est pas : une théocratie, une monarchie de droit divin, une tyrannie, une oligarchie, une dictature, une démocrature.

Quelques principes : la protection des droits humains, une constitution au-dessus des lois, une séparation des pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire, la possibilité d’une alternance des majorités (réversibilité), une société civile avec associations, syndicats et partis.

Claude Lefort disait que dans la démocratie, il y a un vide au centre, qui demande à être comblé. Un pouvoir remplit ce vide, avec en démocratie des contre-pouvoirs (partie et syndicats). Au départ, image dans Homère du cercle de guerriers qui dépose leurs armes derrière eux : l’un s’avance, parle, puis reprend sa place ; et un autre s’avance. Dans la démocratie grecque, les hommes libres délibèrent et décident du Bien commun sur l’Agora.

Par ailleurs, la démocratie moderne et le capitalisme sont nés en même temps, revendiquant tous deux la liberté (Cette coexistence n’existe plus en Chine). D’où une tension entre l’égalité souhaitée par la démocratie et les inégalités alimentées par la course au profit du capitalisme.

A) Les caractéristiques de la démocratie

Il n’y a pas de critères officiels internationalement reconnus pour qualifier un régime de démocratique ou pas.
5 grands critères apparaissent toutefois étroitement associés.

1 Souveraineté du peuple.	Choix par les citoyens des dirigeants exerçant le pouvoir par des élections libres Election des représentants
2 Séparation des trois pouvoirs (Montesquieu)	• Pouvoir exécutif (le gouvernement) • Pouvoir législatif (les députés) • Pouvoir judiciaire (les juges)
3 Égalité devant la loi	Système judiciaire jugeant d’après la loi Chaque citoyen est soumis aux mêmes règles

	judiciaires, y compris ceux qui font la loi et ceux qui l'appliquent
4 Garantie des libertés fondamentales (exemples : liberté de conscience, d'opinion, de la presse, de réunion)	Existence d'une opposition politique organisée, libre, qui peut s'exprimer (droit de la minorité) Indépendance de la presse et/ou des medias
5 Alternance du pouvoir	Critère a posteriori qui se vérifie une fois que le pays a connu au moins deux alternances

B) Les tensions internes à la démocratie

Mais le concept reste relativement indéterminé, avec des concepts corrélés à des interprétations multiples, porteurs de tensions internes. La démocratie contient des « apories structurantes » (p.. 161 du *Siécle du populisme*, de P. Rosanvallon), autour de certaines notions :

- **Le peuple** : tension archaïque, oscillation entre populus (le peuple-nation, expression de la raison publique et de l'intérêt général - Rousseau) ; et plebs (multitude gouvernée par les passions – Platon). Ou tension entre peuple-corps civique (un comme totalité) et peuple-corps social (pluriel et divisé). Le peuple-électoral a une légitimité : égalité de trous à se présenter et voter, clôture des controverses. Mais il révèle une majorité et une minorité : comment éviter la « dictature de la majorité ? Nécessité d'un droit d'expression et de manifestation des minorités. Le peuple des sondages est le double du peuple électoral, mais il est fluctuant et non constitutif. Le sacre de l'individu dissout aussi la notion de peuple, qui est collective.

Le marxisme substituera au concept de peuple celui de classes sociales, et il critiquera les droits formels des déclarations, en les opposant aux droits réels.

- La représentation. La démocratie représentative est équivoque. Elle apparait comme nécessaire et légitime, dès qu'intervient un grand nombre de citoyens. Mais elle n'est pas directe, amoindrissant le pouvoir des individus : aristocratie élective (« Je ne me sens pas représenté ! »). L'élection est par ailleurs une sélection. Elle suppose des compétences, et constitue l'élu en élite, critiquée par le populisme. La représentativité des élus est par ailleurs socialement critiquée. On avance ici la légitimité du tirage au sort : mais la compétence ? De plus la campagne électorale valorise le possible et le souhaitable, le gouvernement insiste sur les contraintes.

- L'impersonnalité. Comment contraindre par la loi sans violenter ? Par la dépersonnalisation du pouvoir (incarné par le Roi), pour éviter l'arbitraire et la confiscation du pouvoir du peuple. Tension entre le pouvoir collectif de l'assemblée, mais qui peut mener à la paralysie (IVe République), et la personnalisation du pouvoir, qui décide mais ne représente plus le peuple (Macron).

- L'égalité. La démocratie, c'est l'égalité des droits, une société des égaux. Mais ces droits ne sont pas de fait égaux pour tous, d'où les revendications d'extension des droits (femmes, enfants, noirs, gays, personnes en situation de handicap etc.), mais parallèlement la critique de la pensée woke, qui privilégierait la critique de certaines discriminations.

- La laïcité. A l'origine, interdiction que la religion impose son point de vue au gouvernement et au Parlement, et en même temps liberté de conscience et de choix de sa croyance (religieuse ou non). Mais tension entre une foi qui doit rester privée, et la manifestation publique de sa religion (ex. le voile). Interprétations diverses de la laïcité : exemple de l'extrême droite, qui au nom de la tradition française chrétienne, veut interdire l'expression publique de l'Islam.

C) La crise contemporaine de la démocratie

On a pu penser que par l'aspiration à la liberté et l'égalité, la démocratie allait séduire les peuples, et qu'elle allait se généraliser progressivement. L'histoire a montré que la démocratie est un régime fragile, menacée quand elle existait par des dictatures (fascisme en Italie, nazisme en Allemagne), des coups d'état militaire (Chili, Brésil, franquisme…). Le pouvoir des militaires en Afrique, du Parti communiste en Chine, d'un leader autocrate en Russie (Poutine), et de théocraties dans le monde arabe s'opposent frontalement à la démocratie. Et des démocratures (élection démocratique, mais régime de fait autoritaire supprimant progressivement l'Etat de droit), s'installent au sein même de l'Europe (Hongrie), avec la poussée de partis de l'extrême-droite et même leur accession au gouvernement (Italie, Israel). Le terrorisme mine aussi les démocraties, en prenant des mesures liberticides…

Il y a aussi les dérives qu'elle sécrète en elle-même, et qui menacent jusqu'à son existence : mise en question de la démocratie représentative, de la représentativité des élus, défiance du pouvoir, des élites en général, des représentants de la nation en particulier, baisse de popularité des élus, des personnalités politiques de premier plan, Parlementaires et ministres menacés et donc sous surveillance policière, dérive autoritaire, désaffection des citoyens pour les élections avec record d'abstention à chaque vote (1/3 des sondés estime que le vote est globalement inutile), baisse des adhérents au niveau des partis, baisse des syndiqués au niveau professionnel, manifestations et grèves (« gilets jaunes », protestations pour la sauvegarde des retraites, etc.), insécurité générale y compris pour les forces de l'ordre garantes et symbole de l'ordre républicain, violences policières... La police en démocratie a le monopole légitime de la violence : mais les forces de l'ordre doivent avoir des réactions « proportionnées », sinon il y a des « violences policières », perçues comme émanant d'un régime autoritaire…
P. Rosanvallon énumère les « épreuves de la vie » auxquels les individus sont actuellement confrontés : sentiment de mépris et d'humiliation, discrimination, incertitude ; d'où le ressentiment (C. Fleury), « passion triste » (Spinoza).
Un sondage de Harris Interactive révèle que « 1 Français sur 2 estime que la France est une démocratie et que celle-ci fonctionne bien ; 30% que c'est une démocratie mais qu'elle

fonctionne mal ; et un peu moins d'un Français sur cinq que la France est un régime autoritaire"

II) La tentation du populisme

La démocratie est aujourd'hui menacée aussi par le populisme. Il y a différentes sortes de populismes, de droite et de gauche, avec des points communs mais des marqueurs différents sur certains sujets (exemple sur l'immigration).

Rosanvallon décrit ses 5 constituants (p. 16) :

- **une conception du peuple-Un comme fondement de la démocratie.** Le clivage fondamental n'est plus entre classes sociales, mais entre détenteurs du pouvoir politique, économique, social, culturel qui font bloc (les dominants, « l'élite », le système, figures du politicien corrompu, du capitaliste milliardaire et du technocrate européen) et le reste de la société : eux les ennemis du haut ignorant du peuple et sans compassion et nous le peuple d'en bas, qui trime et dont on se réclame.

- une préférence pour la démocratie directe (Référence à la Suisse) : multiplication des **référendums** d'initiative populaire pour que le pouvoir du peuple ne soit pas confisqué. Méfiance vis-à-vis des cours constitutionnelles qui survaille les lois, et du pouvoir judiciaire qui, par la jurisprudence affaiblit le pouvoir de l'élu qui vote les lois. Méfiance aussi vis-à-vis des corps intermédiaires et des medias qui briment l'expression immédiate et spontanée du peuple.

- une modalité de la représentation : l'homme-peuple. Critique des partis, appareils loin des réalités et concurrents, et promotion d'un **mouvement** qui unifie au lieu de diviser. D'où le rôle d'un leader pour incarner ce message : « Je suis peuple, le peuple ». Un leader incarnation et organe du peuple, miroir, dépersonnalisé.

- une politique et une philosophie de l'économie (souverainisme, national-protectionnisme). Critique de la mondialisation, du marché-monde, de la tutelle de Bruxelles, et retour à la volonté politique souveraine nationale. D'où le protectionnisme économique. Relativisation des inégalités internes aux dépens de l'extérieur. Antieuropéanisme. Défense de l'identité et de l'homogénéité, donc mise à distance des étrangers, comme gage de sécurité.

- un régime de passions et d'émotions. Dans un contexte de « retour des émotions » (mot préféré à passion, plus négatif), la « raison populiste » intègre les affects : les émotions de positon (sentiment d'abandon, de mépris, « ressentiment démocratique » vis-à-vis d'élites technocratiques insensibles ; les émotions d'intellection (perception du monde), dans un contexte d'impuissance et de défiance, et de « faiblesse du vrai » (Revault d'Allonnes), alimentent les visions complotistes, alimentées par les réseaux sociaux, qui restaurent cognitivement une cohérence dans un monde indéchiffrable et menaçant ; les émotions d'intervention s'expriment par le dégagisme (Qu'ils s'en aillent tous !) : le peuple est destituant, avec une morale du dégoût qui disqualifie l'argumentation.

La « personnalité populiste » se nourrit de peur, de colère et de soupçon, avec un caractère quasi-religieux de martyr de la vérité.

III) Conclusion : refonder et revitaliser la démocratie

Sur la crise de la représentation (« l'entropie démocratique »), les procédures électorales peuvent être utiles : parité, révocation des élus dans certaines conditions, limitation du cumul des mandats, contrôle du financement des dépenses électorales, (dose de) proportionnelle, tirage au sort dans les conseils citoyens… L'important est surtout de mettre en place des dispositifs permanents d'information, de consultation, de comptes rendus. De rendre visible les invisibles, les premiers de corvée. De vitaliser « l'œil du peuple ». Il faut re-donner le goût de la délibération, étoffer les corps intermédiaires, savoir négocier, faire participer, développer la société civile.

Il faut aussi développer une « démocratie d'exercice » du gouvernant : écouter, décider après consultation, chasser la corruption, ne pas mentir impunément. Les qualités à développer : transparence et lisibilité, responsabilité, intégrité et réactivité, « parler vrai », pour fonder une « démocratie de confiance ».

Dans « les émotions démocratiques », Nelly Nusbaum incite à se méfier du dégoût, et fait l'éloge de l'empathie. Cynthia Fleury appelle à guérir du ressentiment. Rosanvallon fait la promotion de la solidarité et de la bienveillance.

Bibliographie

- Fleury C., *Ci-gît l'amer – Guérir du ressentiment,* Galimart, 2020.

- Nussbaum N., *Les émotions démocratiques,* Climats, 2011.

- Rosanvallon P., *Le siècle du populisme – Histoire, théorie, critique*, Points essai, 2020.